

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvré, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 4.28 — T.É.L.P.H.O.N.E.

Aux Travailleurs de Roubaix

L'heure de l'accomplissement de votre devoir va bientôt sonner. Dimanche, vous irez voter votre conseil municipal. A quel parti allez-vous donner, avec votre vote, votre confiance ?

Ouvriers,
Le Parti Socialiste qui vous présente ses candidats, c'est ce Parti Ouvrier que vous porterez pour la première fois à l'hôtel de ville en 1927.

Un acte admirable qu'il accomplit jusqu'en 1927 répondait si bien à vos besoins que la municipalité bourgeoise actuelle n'osa porter sur elle une main sacrilège : elle fut forcée de la respecter.

Vous n'oubrierez jamais que c'est aux socialistes que revient l'honneur de la création des Cantines scolaires, où vos petits trouvent une bonne et saine nourriture ;
Vous vous rappellerez que c'est aux socialistes que revient le mérite de la distribution de vêtements à nos enfants à l'entrée de l'hiver.

Vous vous souviendrez que c'est à eux que vous devez l'envoi de l'enfance ouvrière ou chétive au Sanatorium de Saint-Pol, où elle peut recouvrer la santé.

Et vous vous souviendrez qu'en mai 1920, vous n'avez pas eu l'intelligence d'envoyer à la mairie de Roubaix des travailleurs socialistes, tous ces bienfaits seraient encore inconnus de vos petits.

Il est impossible, dans une simple déclaration d'intérêts de Roubaix, nous continuons pendant nos dix années d'administration ; bornons-nous à rappeler que nous élevâmes considérablement les crédits pour le Bureau de Bien-être, pour les Hospices, pour les écoles, pour l'hygiène, pour le pavage et pour la construction d'écoles, etc. Remarque cependant que toutes ces dépenses nouvelles et augmentations de dépenses que nous avons faites, nous les avons faites SANS AUCUN EMPRUNT.

Si, comme nous en avons la certitude, nous nous confiez de nouveau à l'administration de Roubaix, nous continuerons, nous perfectionnerons notre première œuvre, et nous donnerons à l'organisation syndicale ouvrière ce qui lui manque et ce que son développement réclame : une Bourse du Travail.

La municipalité patronale sortant à défaut de la classe d'une Bourse du Commerce ; nous donnerons les travailleurs syndiqués de Roubaix d'une Bourse du Travail qui sera la maison des syndicats et où ils jouiront d'une indépendance absolue.

Petits Commerçants,
Vous avez cru parfois aux mensonges intéressés de la municipalité bourgeoise roubaisienne qui est votre ennemie. Elle vous a dit que le parti socialiste à l'hôtel de ville, c'est l'arrêt des affaires, c'est le chômage amené à la gêne chez vous quand ce n'est la faillite.

Vous avez vu aujourd'hui que de semblables imbécillités ? Les socialistes ont administré Roubaix pendant 10 ans et jamais votre ville ne fut aussi prospère que durant cette période. Tandis que, sans accuser le patron roubaisien de déchaîner le chômage, dont il souffre lui-même, nous continuons à nous occuper de vous, nous constatons que depuis que M. Motte préside à l'administration de Roubaix, jamais les chômeurs n'ont été si fréquents, la misère des ouvriers si grande, la situation des petits commerçants si difficile.

Mais qu'a-t-il fait la municipalité réactionnaire de M. Motte en votre faveur ? A-t-elle allégé vos charges communales ? Non, elle a même fait tout le contraire et nous le prouve.

Le couronnement de l'œuvre municipale de M. Motte a été le fameux emprunt de 6 millions dont les trois quarts sont consacrés à des choses dont nous nous passerions très bien : un hôtel de ville de 3 millions, un parc de 200.000 francs, salle d'expositions de 200.000 francs, caserne pour sapeurs-pompiers de 300.000 francs, etc.

Et savez-vous, petits commerçants, ce que cela aura coûté à nos contribuables ? Le remboursement de cet emprunt, capital et intérêts réunis ? LA PETITE SOMME DE 12 MILLIONS !

Mais qu'est-ce que cela nous rapporte ? Une nouvelle recette annuelle de 400.000 francs que nous tirons bientôt de la nouvelle convention passée entre la ville et une Société industrielle qui exploite le gaz, vous ne devez pas vous attendre à une diminution de centimes additionnels. Vous vous plaignez de la mauvaise marche de vos affaires, mais l'Administration de M. Motte estime qu'un Hôtel-de-Ville de 3 millions vaut mieux qu'une diminution de votre feuille de contributions.

Nous croyons fort, qu'avec nous, vous n'êtes pas de cet avis et vous le direz le 3 mai.

Employés de Commerce et de Bureau,
Trop longtemps vous avez cru que vos intérêts n'ont rien de commun avec les vôtres. Ça été un erreur dont vous souffrez maintenant. Rien, en effet, ni la loi, ni une organisation syndicale ne vous protège contre les longues journées de travail, contre l'exploitation de vos salaires et de vos appointements, contre le chômage. Tout comme de simples ouvriers de fabrique dont vous êtes les frères, vous pouvez être mis sur le pavé et remplacés par de jeunes frais émoulu de écoles industrielles et commerciales à qui le patron donnera des appointements inférieurs aux vôtres.

Sachez que vous ne pourriez mettre un train à l'exploitation patronale que vous subissez, que les lois qui servent syndiqués et que vos indéterminables journées de travail sera réduite par une loi dont vos maîtres sont les adversaires. Mettez ces leçons à profit en vous demandant, avant de voter, quel est le parti dont les actes et les idées répondent le mieux à vos aspirations ; sans aucun doute vous vous y reconnaîtrez :

Si je vote pour la liste de l'Union anticléricaliste qui est celle des gros patrons, je vote contre moi-même ; si je vote pour la liste socialiste qui est celle des travailleurs manuels et intellectuels, je vote pour moi-même. JE VOTE POUR MES REVENDICATIONS.

C'est ce simple et juste raisonnement que tous les ouvriers et petits commerçants se fonderont, et le 3 mai, ils voteront pour les socialistes.

La Section Roubaisienne du Parti socialiste.

Electeurs, aux urnes !

Ouvriers qui passez votre existence à travailler pour enrichir des gens qui ne font rien et empochent tout, votez contre le liste flamand-motiste.

PETITS COMMERÇANTS dont les patrons ont toujours augmenté depuis que M. Motte est maire de Roubaix, souvenez-vous que les réactionnaires veulent vous faire faire la loi par les flamandiens de Froyennes et Kain, par ces corbeaux, qui font tant de tort au commerce roubaisien, votez contre la liste flamand-motiste.

CONTRIBUTABLES qui risquez, si les réactionnaires sont élus, de voir augmenter vos centimes additionnels, votez contre la liste flamand-motiste.

DEMOCRATES qui ne voulez plus subir le joug de Rome et des Romains, qui avez lutté toute votre vie pour des lois que les coupe-bastilles veulent rétablir, votez contre la liste flamand-motiste.

ELECTEURS,
Les importateurs de frocards quittent la mairie en laissant une dette de 12 millions. S'ils sont élus, ils sont décidés à contracter un nouvel emprunt de 12 millions. Ils vous endetteraient donc de 24 nouveaux millions, capital et intérêts compris.

A bas les incapables !
A bas les procédés des Flamandiens !
A bas les tripoteurs des listes électorales !
A bas les dilapidateurs des finances municipales !

A bas la réaction !
Votez pour les candidats socialistes !
On ne doit pas trouver une rature sur les bulletins déposés dans l'urne par les travailleurs : Roubaisiens, contre la LISTE DES FLAMANDIENS.

R. L.

LA FROUSSE DES CHOUANS

La lettre suivante a été envoyée par M. Noyelle, de la Fédération flamand-motiste :

A Monsieur Lefebvre, secrétaire du Parti socialiste, Roubaix.

Je vous confirme l'entretien téléphonique que j'ai eu avec vous hier après-midi. Une entente électorale ne peut subsister qu'entre gens également loyaux.

Or, votre personnel — par ordre, sans doute — recouvre régulièrement nos affidés, sans s'arrêter aux protestations des bons citoyens, indignes d'aussi misérables procédés.

Depuis lundi dernier, vos militants ont, par vos soins, été munis de collants qui ont été apposés partout, sur notre affiche « L'œuvre de M. Motte ».

Alors que nous avons recommandé à nos amis, comme à nos affidés, le plus grand respect de votre affiche, vous avez organisé un embrigadement d'individus chargés de souiller et de salir votre affiche.

Le rédacteur du journal qui vous patronne a lui-même été pris en flagrant délit d'accomplissement de cette besogne malpropre. Un de vos candidats, et non des moindres, a été vu, hier, remplissant la même office.

Cette situation ne peut durer davantage, et si vous êtes incapables de respecter, pour votre part, nos engagements reciproques ; si nous n'avons à attendre de vous que de loyaux en échange de notre loyauté, vous devez à vous-même et à votre conscience de la responsabilité de la réaction électorale que vous avez encourue, en violant l'engagement électoral auquel vous avez souscrit.

Agrez, monsieur, mes sincères salutations.

Pour la Fédération républicaine anticléricaliste, J. NOYELLE.

M. Lefebvre a répondu par la lettre suivante :

A Monsieur Noyelle, secrétaire de la Fédération républicaine anticléricaliste, Roubaix.

Voire lettre ne me surprend aucunement. A chaque élection, vos amis prétendent des moindres incidents — inévitables en période électorale — pour nous imputer de briser l'entente électorale.

Nous n'avons donné aucun ordre pour recueillir vos affidés. Mais ce que vous reprochez aujourd'hui à quelques-uns de nos amis, nous aurions pu le reprocher à vos députés depuis huit jours.

Pour ne citer qu'un fait : les collants que vous avez distribués, ont été distribués par nos candidats recourant toutes nos affiches.

Je vous ferai remarquer, en outre, que l'entente conclue entre les partis politiques (formée d'impression de bulletins de vote et de la limitation du nombre des porteurs de bulletins).

La question de la réglementation de l'affichage — impossible à réaliser, du reste — n'a jamais été examinée par nous.

Vous voulez briser l'entente, à votre aise ! Mais vous en supportez seuls la responsabilité. Les gens sérieux hausseront les épaules devant la mesquinerie de vos reproches et se diront, comme nous, que dans toute cette affaire, vous n'avez tout simplement que cherché la petite bête.

Agrez, monsieur, mes sincères salutations.

Pour le Parti socialiste, H. LEFEBVRE.

La bataille du Fontenoy

Tous les Roubaisiens ont admiré l'affiche intitulée « La Bataille du Fontenoy ». On y voit la République qui met en déroute les frocards de Froyennes et de Kain, sous les regards tristes des tripoteurs de listes électorales.

Cette affiche dépeint, on ne peut mieux, la situation de Roubaix, la lutte si nettement engagée entre la République et les réactionnaires. Marieanne ou le Pape, la démocratie ou le régime de la calotte. Il faut choisir.

Tous ceux qui ont envie de voir les curés monter dans le train pour le conduire, voteront pour la liste des flamandiens, tous les autres iront aux urnes avec un bulletin de vote portant les noms des candidats socialistes.

Regardez bien l'affiche, électeurs, avant de déposer votre bulletin dans l'urne. Voyez l'expression de la physionomie des trois mousquetaires de la réaction.

les concours assurés des citoyens H. THERIN, conseiller d'arrondissement ; L. BAILLEUL, conseiller municipal ; DOIZIE, délégué du Conseil national du Parti Socialiste ; L. ROLAND, délégué du Conseil national du Parti Socialiste.

Ordre du jour : Les Elections municipales.

LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Voici la liste des bureaux de vote avec le nombre des électeurs inscrits :

Première SECTION. — 1er bureau : Rue de Bois, n° 1346 inscrits. — Président : M. Desparquès.

2ème bureau : Palais de Justice. — 1053 inscrits. — Président : M. V. Cousu.

3ème bureau : Rue Brézin, n° 1508 inscrits. — Président : M. G. Roussel.

4ème bureau : Rue de Naples. — 1504 inscrits. — Président : M. A. Bayart.

5ème bureau : Rue de la section : 5411. — Président : M. J. Cléry.

6ème bureau : Rue Archimède, n° 920 inscrits. — Président : M. G. Lehoucq.

7ème bureau : Rue Saint-Vincent, n° 1068 inscrits. — Président : M. J. Noyelle.

8ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. G. Valtaine.

9ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. le docteur Lepère.

10ème bureau : Rue Turgot, n° 2343 inscrits. — Président : M. G. Deschodt.

11ème bureau : Rue de la section : 2305 inscrits. — Président : M. H. Wattrelos.

12ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. G. Valtaine.

13ème bureau : Rue du Moulin, n° 1325 inscrits. — Président : M. J. Cléry.

14ème bureau : Rue Degré, n° 1465 inscrits. — Président : M. E. Lebanc.

15ème bureau : Rue de la section : 1963 inscrits. — Président : M. C. Caydet.

16ème bureau : Rue de la section : 5527. — Président : M. G. Valtaine.

17ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. D. Ségard.

18ème bureau : Rue Pierre de Roubaix, n° 1624 inscrits. — Président : M. G. Seller.

19ème bureau : Rue Desmarais, n° 1638 inscrits. — Président : M. A. Duardin.

20ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

21ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

22ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

23ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

24ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

25ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

26ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

27ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

28ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

29ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

les concours assurés des citoyens H. THERIN, conseiller d'arrondissement ; L. BAILLEUL, conseiller municipal ; DOIZIE, délégué du Conseil national du Parti Socialiste ; L. ROLAND, délégué du Conseil national du Parti Socialiste.

Ordre du jour : Les Elections municipales.

LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Voici la liste des bureaux de vote avec le nombre des électeurs inscrits :

Première SECTION. — 1er bureau : Rue de Bois, n° 1346 inscrits. — Président : M. Desparquès.

2ème bureau : Palais de Justice. — 1053 inscrits. — Président : M. V. Cousu.

3ème bureau : Rue Brézin, n° 1508 inscrits. — Président : M. G. Roussel.

4ème bureau : Rue de Naples. — 1504 inscrits. — Président : M. A. Bayart.

5ème bureau : Rue de la section : 5411. — Président : M. J. Cléry.

6ème bureau : Rue Archimède, n° 920 inscrits. — Président : M. G. Lehoucq.

7ème bureau : Rue Saint-Vincent, n° 1068 inscrits. — Président : M. J. Noyelle.

8ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. G. Valtaine.

9ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. le docteur Lepère.

10ème bureau : Rue Turgot, n° 2343 inscrits. — Président : M. G. Deschodt.

11ème bureau : Rue de la section : 2305 inscrits. — Président : M. H. Wattrelos.

12ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. G. Valtaine.

13ème bureau : Rue du Moulin, n° 1325 inscrits. — Président : M. J. Cléry.

14ème bureau : Rue Degré, n° 1465 inscrits. — Président : M. E. Lebanc.

15ème bureau : Rue de la section : 1963 inscrits. — Président : M. C. Caydet.

16ème bureau : Rue de la section : 5527. — Président : M. G. Valtaine.

17ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. D. Ségard.

18ème bureau : Rue Pierre de Roubaix, n° 1624 inscrits. — Président : M. G. Seller.

19ème bureau : Rue Desmarais, n° 1638 inscrits. — Président : M. A. Duardin.

20ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

21ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

22ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

23ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

24ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

25ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

26ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

27ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

28ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

29ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

les concours assurés des citoyens H. THERIN, conseiller d'arrondissement ; L. BAILLEUL, conseiller municipal ; DOIZIE, délégué du Conseil national du Parti Socialiste ; L. ROLAND, délégué du Conseil national du Parti Socialiste.

Ordre du jour : Les Elections municipales.

LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Voici la liste des bureaux de vote avec le nombre des électeurs inscrits :

Première SECTION. — 1er bureau : Rue de Bois, n° 1346 inscrits. — Président : M. Desparquès.

2ème bureau : Palais de Justice. — 1053 inscrits. — Président : M. V. Cousu.

3ème bureau : Rue Brézin, n° 1508 inscrits. — Président : M. G. Roussel.

4ème bureau : Rue de Naples. — 1504 inscrits. — Président : M. A. Bayart.

5ème bureau : Rue de la section : 5411. — Président : M. J. Cléry.

6ème bureau : Rue Archimède, n° 920 inscrits. — Président : M. G. Lehoucq.

7ème bureau : Rue Saint-Vincent, n° 1068 inscrits. — Président : M. J. Noyelle.

8ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. G. Valtaine.

9ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. le docteur Lepère.

10ème bureau : Rue Turgot, n° 2343 inscrits. — Président : M. G. Deschodt.

11ème bureau : Rue de la section : 2305 inscrits. — Président : M. H. Wattrelos.

12ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. G. Valtaine.

13ème bureau : Rue du Moulin, n° 1325 inscrits. — Président : M. J. Cléry.

14ème bureau : Rue Degré, n° 1465 inscrits. — Président : M. E. Lebanc.

15ème bureau : Rue de la section : 1963 inscrits. — Président : M. C. Caydet.

16ème bureau : Rue de la section : 5527. — Président : M. G. Valtaine.

17ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. D. Ségard.

18ème bureau : Rue Pierre de Roubaix, n° 1624 inscrits. — Président : M. G. Seller.

19ème bureau : Rue Desmarais, n° 1638 inscrits. — Président : M. A. Duardin.

20ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

21ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

22ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

23ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

24ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

25ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

26ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

27ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

28ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

29ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

les concours assurés des citoyens H. THERIN, conseiller d'arrondissement ; L. BAILLEUL, conseiller municipal ; DOIZIE, délégué du Conseil national du Parti Socialiste ; L. ROLAND, délégué du Conseil national du Parti Socialiste.

Ordre du jour : Les Elections municipales.

LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Voici la liste des bureaux de vote avec le nombre des électeurs inscrits :

Première SECTION. — 1er bureau : Rue de Bois, n° 1346 inscrits. — Président : M. Desparquès.

2ème bureau : Palais de Justice. — 1053 inscrits. — Président : M. V. Cousu.

3ème bureau : Rue Brézin, n° 1508 inscrits. — Président : M. G. Roussel.

4ème bureau : Rue de Naples. — 1504 inscrits. — Président : M. A. Bayart.

5ème bureau : Rue de la section : 5411. — Président : M. J. Cléry.

6ème bureau : Rue Archimède, n° 920 inscrits. — Président : M. G. Lehoucq.

7ème bureau : Rue Saint-Vincent, n° 1068 inscrits. — Président : M. J. Noyelle.

8ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. G. Valtaine.

9ème bureau : Rue de la section : 4533. — Président : M. le docteur Lepère.

10ème bureau : Rue Turgot, n° 2343 inscrits. — Président : M. G. Deschodt.

11ème bureau : Rue de la section : 2305 inscrits. — Président : M. H. Wattrelos.

12ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. G. Valtaine.

13ème bureau : Rue du Moulin, n° 1325 inscrits. — Président : M. J. Cléry.

14ème bureau : Rue Degré, n° 1465 inscrits. — Président : M. E. Lebanc.

15ème bureau : Rue de la section : 1963 inscrits. — Président : M. C. Caydet.

16ème bureau : Rue de la section : 5527. — Président : M. G. Valtaine.

17ème bureau : Rue de la section : 5341. — Président : M. D. Ségard.

18ème bureau : Rue Pierre de Roubaix, n° 1624 inscrits. — Président : M. G. Seller.

19ème bureau : Rue Desmarais, n° 1638 inscrits. — Président : M. A. Duardin.

20ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

21ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

22ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

23ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

24ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

25ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

26ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M. G. Valtaine.

27ème bureau : Rue de la section : 3421. — Président : M